



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/MODALITES-D-ORGANISATION-DU-VOTE.html>

MODALITÉS D'ORGANISATION DU VOTE FÉDÉRAL NATIONAL 2012

D A D I E S S N

Publication date: jeudi 18 octobre 2012

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

MODALITÉS D'ORGANISATION DU VOTE FÉDÉRAL NATIONAL 2012 PAR LES SN

EPA

Vote national par correspondance au siège du syndicat ou vote dans les sections régionales.

SNAC

Vote par correspondance avec dépouillement à la permanence nationale.

SNASUB

Vote par correspondance avec enveloppes T et boîte postale. Dépouillement national.

SNCS

Vote national électronique centralisé par le siège national.

SNE

Vote par correspondance centralisé au plan national pour le dépouillement à l'Agence de l'eau à Lyon.

SNEP

Organisé par les sections départementales (ou académiques) du SNEP, avec le matériel de vote fourni par le SNEP.

SNEPAP

Vote par correspondance collecté nationalement ou vote à l'urne lors du congrès national du SNEPAPFSU (26 au 30 novembre).

SNES

Organisé dans chaque section d'établissement (S1) + S1 de retraités (1 par département, organisé par correspondance au sein du S1 de retraités). Les isolés votent par correspondance. Ce sont les sections départementales (S2) qui centralisent les votes, puis les font parvenir au SNES national.

SNESUP

- ▶ Modalité de vote prioritaire : vote dans chaque section SNESUP avec liste d'émargement. Le vote par correspondance, sous double enveloppe, est une des modalités possibles du vote dans les sections.

Le dépouillement des votes est effectué par chaque section. Les résultats sont transmis au siège du syndicat.

- ▶ Modalité de vote complémentaire : Vote par correspondance national (envoi direct au siège du syndicat).
Peuvent envoyer leur vote directement au siège, les syndiqués isolés ou retraités, ou ceux n'ayant pas de section syndicale de rattachement, ou ne pouvant participer au vote organisé dans leur section, ou dont la section n'aurait pas organisé de vote. Ces dispositions s'appliquent aux syndiqués à l'étranger.

SNETAP

Les sections locales procèdent à la collation des votes et les font suivre par correspondance sur Paris pour dépouillement par notre commission de contrôle.

SNICS

Vote par correspondance collecté à l'échelon national.

SNPES PJJ

Vote par correspondance sous responsabilité des sections locales SNPESpjj et dépouillement à ce niveau, puis collecte au niveau national.

SNPI

Vote par correspondance, collecte au niveau national, transmission par le SN.

SNUACTE

Si la SD FSU organise le vote, vote par correspondance sous la responsabilité de la SD FSU selon ses règles d'organisation.

Pour les autres cas, vote par correspondance organisé sous la responsabilité du syndicat national qui est collecteur des votes.

Centralisation de tous les résultats par le SN.

SNUAS FP

Vote par correspondance avec collecte par le national du syndicat.

SNU CLIAS

Le national organise le vote pour les syndiqués-es dont le vote n'est pas organisé par la SD FSU territorialement concernée.

SNUEP

Vote par correspondance sous enveloppes T (retour de courrier à la Poste). Dépouillement national.

SNUIPP

Vote organisé par les sections départementales du SNUIPP-FSU par correspondance à partir du matériel de vote fourni par le syndicat national.

SNUITAM

Vote par correspondance avec dépouillement au local syndical sous la responsabilité du syndicat national.

SNUP-CDC

SNUPDEN

L'échelon national organise, collecte et dépouille le vote par correspondance.

SNU TEFI

Vote par correspondance organisé par le national avec enveloppe « retour ». La collecte et le dépouillement des votes se fait à la permanence nationale du syndicat.